Nations Unies S/PV.6559



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6559e séance

Lundi 20 juin 2011, à 10 heures

New York

Président :	M. Messone	(Gabon)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Dunlop
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Onemola
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

11-37935 (F)





La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, et M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, à participer à la présente séance par visioconférence depuis Addis-Abeba.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ezekiel Lol Gatkuoth à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Mbeki.

M. Mbeki (*parle en anglais*) : Nous allons présenter un rapport très bref, et je l'espère, très succinct, sur diverses questions concernant le Soudan.

Tout d'abord, nous voudrions informer le Conseil qu'il y a moins d'une heure, le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) ont signé un accord sur l'Abyei. Comme le Conseil le sait, cet accord était négocié avec les parties depuis plusieurs jours, et maintenant, il est finalement signé.

Les deux parties nous ont demandé de recommander l'accord au Conseil de sécurité. Je sais que quand les membres du Conseil prendront connaissance de l'accord, ils constateront que les parties demandent à l'ONU d'intervenir à plusieurs niveaux pour assurer la mise en œuvre de l'accord. Nous voudrions recommander très vigoureusement cet accord.

Nous espérons que le Conseil examinera l'accord dans les plus brefs délais, en particulier les aspects qui conduiront à la démilitarisation de l'Abyei et au remplacement de toutes les forces militaires soudanaises par des forces qui seront fournies par le Gouvernement éthiopien. Nous aimerions que cela se fasse le plus rapidement possible, car, entre autres choses, cela permettra aux déplacés de l'Abyei de regagner leurs foyers. Ce retour dépend du retrait de toutes les autres forces militaires, de la démilitarisation de la zone et du remplacement des forces militaires soudanaises par les forces éthiopiennes.

Comme je le disais, cela permettrait un retour rapide des déplacés dans leurs localités et faciliterait ainsi un règlement éventuel de toutes les questions humanitaires. Bien entendu, cela mettrait également fin à la violence et aux menaces de violence dans cette zone. C'est pourquoi nous espérons que le Conseil examinera l'accord aussitôt que possible et prendra toutes les décisions qui s'imposent pour veiller à l'application de toutes ses dispositions.

Nous voudrions également informer le Conseil que nous nous occupons de la situation qui règne au Kordofan méridional. Une fois de plus, comme le Conseil l'a certainement appris, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, ainsi que nous-mêmes, l'Envoyé spécial des États-Unis et les responsables politiques du MPLS venus du Nord-Soudan nous sommes rendus la semaine dernière au Kordofan méridional pour y rencontrer le chef de l'Armée populaire de libération du Soudan, M. Abdul Aziz Adam Al-Hilu. Notre objectif était d'exhorter cette Armée à participer à un processus qui permettrait de régler pacifiquement le conflit du Kordofan méridional. Nous avons eu la chance de pouvoir rentrer immédiatement à Addis-Abeba avec des personnes qu'il a déléguées pour participer à ces négociations.

Nous espérons qu'après l'arrivée à Addis-Abeba, demain matin, de hauts responsables politiques représentant la population des États du Kordofan méridional et du Nil bleu et celle des représentants du Gouvernement soudanais, nous allons entamer des négociations sérieuses sur le Kordofan méridional. Ces pourparlers, qui débuteront demain, porteront sur la sécurité et la situation politique.

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, a abordé avec le Gouvernement soudanais la nécessité de régler d'urgence la situation humanitaire au Kordofan méridional. Je suis certain qu'il va en parler. En fait, nous avons également de bonnes nouvelles en ce qui concerne cette question. Nous espérons pouvoir faire

des progrès sur la question du Kordofan méridional afin de nous pencher immédiatement sur la situation humanitaire. Nous espérons également que nous pourrons entamer d'urgence des discussions exhaustives sur cette question à partir de demain, afin d'en régler les aspects politiques et sécuritaires.

Bien entendu, nous poursuivons également les négociations avec les parties soudanaises au sujet des arrangements postréférendaires, qui ont essentiellement trait à la structure des relations entre le Nord et le Sud après l'accession du Sud-Soudan à l'indépendance le 9 juillet. Je me félicite de ce que des progrès encourageants aient été réalisés à cet égard. Nous avons déjà conclu les discussions concernant les avoirs et les dettes, y compris les arrangements relatifs à la question de la dette internationale du Soudan. Les négociations sur ces questions spécifiques se sont achevées.

Nous avons proposé aux parties un accord constitué d'un ensemble de mesures relatives à l'économie, lesquelles portent sur des questions comme le commerce, la monnaie, et bien entendu, le pétrole. Les parties disposent maintenant d'une proposition complète et commenceront à l'examiner à partir de demain. Si, comme je l'espère, nous arrivons à nous mettre d'accord sur cette proposition, nous aurons ainsi réglé les questions relatives à la coopération entre le Nord et le Sud en matière d'économie.

Les discussions entre les parties sur les questions de sécurité – lesquelles portent essentiellement sur la sécurité à la frontière – sont également sur le point d'aboutir. En réalité, la seule question en suspens concerne la taille et la composition d'une force internationale qui aidera les deux États soudanais à assurer la sécurité le long de leur frontière commune, y compris le maintien de l'ordre dans la zone démilitarisée, dont ils ont déjà convenu.

En fait, j'essaie de faire comprendre au Conseil que nous nous employons à régler les questions urgentes relatives à l'Abyei et au Kordofan méridional, régions dans lesquelles des conflits ont éclaté. En même temps, nous essayons également de faire avancer les autres discussions qui permettront de bien définir la nature des relations futures entre le Nord et le Sud. Nous espérons en avoir terminé avec tout cela d'ici à la fin du mois de juin, afin d'avoir d'ici au début du mois de juillet une vision plus claire de ce qui va se passer.

J'aurais dû dire, en ce qui concerne la question de l'Abyei, que les parties sont également convenues qu'il était nécessaire de régler les problèmes en cours ayant trait à la sécurité de l'Abyei avant de reprendre l'examen de la question du statut final de cette région. Notre Groupe consultera les dirigeants, le Président El-Béchir et le Premier Vice-Président, Salva Kiir, pour savoir quand ils souhaitent que nous leur présentions notre exposé sur le statut final de l'Abyei. Étant donné que l'accord a été trouvé et, comme je le disais, qu'il sera, espérons-le, mis en œuvre rapidement, nous pouvons donc aborder avec eux la question du statut final de l'Abyei.

Voilà pour le rapport que nous voulions présenter. Une fois de plus, nous tenons à remercier le Conseil de sécurité de l'attention qu'il accorde à la question du Soudan, et nous espérons qu'il continuera de nous accorder à tous, au Représentant spécial du Secrétaire général, à nous-mêmes et à tous les autres, bien évidemment aux parties soudanaises, toute l'assistance et l'appui dont nous avons besoin pour pouvoir régler tous ces problèmes bien spécifiques qui pèsent sur une grande partie de notre continent.

Le Président : Je remercie le Président Mbeki de son exposé détaillé.

Je donne à présent la parole au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios.

M. Menkerios (*parle en anglais*) : Puisque le Conseil de sécurité s'est rendu récemment au Soudan, je me bornerai à parler des événements qui se sont déroulés depuis sa visite.

Premièrement, s'agissant de la situation en matière de sécurité, le Président Mbeki s'est largement étendu sur les événements survenus dans l'Abyei et, jusqu'à la signature du présent accord, la situation n'avait pas évolué, avec toujours des échanges entre les parties aux alentours de la rivière locale, le Kiir. Nous espérons que cet accord mettra fin à tout cela, mais la situation reste à l'heure actuelle extrêmement tendue.

Le Président Mbeki a également parlé des conditions de sécurité dans le Kordofan méridional, où le combat se poursuit. Il y a toutefois des raisons d'espérer puisque, comme on l'a dit, les deux parties conviennent que tout cela pourrait prendre fin très certainement sous peu. Nous espérons que cet arrêt des hostilités sera suivi d'un cessez-le-feu, une fois qu'on aura trouvé un accord politique et un dispositif de

sécurité s'agissant des membres du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) dans le Kordofan méridional, et par conséquent dans l'État du Nil Bleu également.

Parallèlement, toujours au Sud, des combats sporadiques ont encore lieu, dans la partie septentrionale, en particulier dans les États de l'Unité et du Jonglei. Tout cela va se calmer quelque peu, car les pluies sont arrivées et restreignent les mouvements de la population. Cependant, l'on continue d'assister à ce type d'affrontements autour d'Abyei et la situation demeure tendue dans le Kordofan méridional, de nombreux territoires ayant changé de mains. Dans la partie septentrionale du Sud, la situation est très difficile sur le plan humanitaire à cause des groupes armés.

En raison des combats, il n'a pas été facile d'obtenir un accès humanitaire à travers les lignes de front. Toutefois, nous sommes parvenus aujourd'hui avec M. Mutrif Siddiq, Secrétaire d'État soudanais aux affaires humanitaires, à un accord qui prévoit de nous laisser accéder à la plupart des zones où la situation humanitaire est vraiment extrêmement critique. Dans certaines de ces zones, une partie de notre personnel se retrouve lui aussi piégé de part et d'autre et, comme il se trouve aux alentours de la zone de front, nous ne sommes pas en mesure de l'atteindre facilement. La plupart de nos approvisionnements, y compris à caractère humanitaire, arrivent généralement par Port-Soudan. Ils passent d'abord par le Nord, puis sont acheminés vers le Sud et devraient donc parvenir à destination, espérons-le, pour le 9 juillet. Ils ne devraient pas rencontrer trop d'obstacles, mais nous prévoyons le cas où il faudrait les repousser à une date ultérieure.

Jusqu'ici, les parties se sont mises d'accord sur le principe. Je suis ici depuis une semaine pour tenter d'aider le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine à obtenir cet accord sur l'Abyei et également à travailler à un cessez-le-feu, mais je dois partir ce soir, ou aux premières heures de la matinée demain. Nous allons nous employer à mettre en place ce que les responsables ont décidé ici, notamment pour ce qui est de l'accès humanitaire.

Ensuite viendront les préparatifs de la mission éventuelle au Sud-Soudan, que nous avons évoquée lorsque la mission du Conseil de sécurité était sur les lieux. Tout se passe bien sur ce plan. Une grande partie des ressources envisagées pourraient être requises pour cette mission, et nous sommes en train d'opérer un transfert depuis le Nord vers le Sud.

L'autre question est celle de l'Abyei. Maintenant qu'un accord a été trouvé, les deux parties ont accepté le déploiement de contingents éthiopiens, auxquels les deux parties font confiance. Le rôle qu'a joué le Premier Ministre éthiopien, Meles Zenawi, à l'appui du Groupe et des parties, en fournissant des contingents, a été fort apprécié, et une fois que le Conseil aura répondu favorablement à la demande des parties, transmise à l'instant par le Président Mbeki, nous devrions, espérons-le, être prêts à appuyer, dès que le Conseil nous en fera la demande, le déploiement rapide de ces contingents éthiopiens dans l'Abyei, afin que le Sud puisse se retirer dans les plus brefs délais et que les populations déplacées de l'Abyei puissent retourner chez elles. La saison des pluies approche à grands pas, et plus vite le Conseil donnera des instructions, plus vite nous pourrons déployer les contingents éthiopiens, ce qui devra avoir été fait avant que les pluies ne provoquent la crue des cours d'eau, et rendent toute forme de déplacement impossible dans cette zone.

On peut envisager la mise en place d'une surveillance des frontières. Les deux parties en ont discuté et ont accepté en principe qu'il fallait une tierce partie pour assurer la surveillance des frontières. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a proposé, pour le cas où une mission de surveillance des frontières était mise sur pied, que ce soit une mission des Nations Unies, une mission intégrée. Abyei et la mission de surveillance de la frontière dont la création est prévue seraient placées sous une même autorité afin d'éviter de compartimenter les missions, ce qui donnerait par exemple une mission portant sur Abyei, une sur la frontière et une sur le Sud afin d'éviter la multiplication. Cette idée n'a fait l'objet d'aucun refus ou opposition de principe, même si les parties ne sont pas encore parvenues à un accord définitif sur la question.

Nous avons estimé cependant que même si nous utilisons une partie de nos moyens pour appuyer une éventuelle mission à Abyei, conformément à la description donnée, il est également possible que ces unités d'appui soient amenées à appuyer une éventuelle mission à la frontière qui serait par la suite intégrée à celle déployée à Abyei. Nous sommes donc en passe de mettre fin à toute autre présence de la MINUS dans le nord du Soudan. Du fait de la persistance des tensions et de la nécessité d'assurer un suivi constant, nous

avons informé le Gouvernement soudanais que jusqu'au dernier jour, jusqu'au 9 juillet, la MINUS serait pleinement opérationnelle et que le processus de liquidation, s'il doit avoir lieu – à moins que d'autres accords ne modifient cet état des choses – devra commencer après le 9 juillet et prévoir suffisamment de temps pour la liquidation.

Il importera également, après le départ de la MINUS, de continuer à appuyer le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine au niveau politique. De nombreux autres partenaires participent ou continuent d'apporter leur aide – l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et les pays à titre individuel – et il a été proposé que le Secrétaire général nomme un Envoyé spécial chargé de continuer à assurer ses bons offices en appui au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Je vais m'arrêter là, et je suis prêt à répondre aux questions des membres du Conseil.

Le Président : Je remercie M. Menkerios de son exposé. Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : M. Thabo Mbeki vient de nous communiquer la bonne nouvelle, à savoir qu'un accord intérimaire a été conclu concernant l'administration et la sécurité dans la région de l'Abyei.

Il m'est agréable en cette occasion de saluer les efforts de conciliation déployés par M. Mbeki et M. Haile Menkerios et les efforts conjoints qu'ils ont déployés pour parvenir à ces arrangements temporaires concernant la région de l'Abyei. D'autre part, je tiens à remercier M. Meles Zenawi, Premier Ministre de l'Éthiopie, pour le rôle efficace qu'il a joué dans la conclusion de cet accord. Nos remerciements et notre reconnaissance vont à ces trois frères africains, qui ont fait montre d'une détermination à toute épreuve. Cette annonce nous pousse à croire avec optimisme qu'il sera possible de régler les questions en suspens. Comme je l'ai déjà indiqué, le Gouvernement soudanais désire sincèrement régler toutes les questions en suspens.

M. Mbeki a fait part au Conseil de la bonne nouvelle concernant le partage des ressources, et il a annoncé que les parties étaient sur le point de parvenir à un accord sur la question. S'agissant des questions économiques et du problème du pétrole, nous avons également reçu d'excellentes nouvelles, à savoir que les parties ont accompli des progrès considérables et que ces accords seront bientôt prêts. En outre, s'agissant de la sécurité, notamment dans la zone frontalière, les parties sont sur le point de trouver une solution qui sera annoncée dans un avenir proche. Nous leur souhaitons plein succès dans cette entreprise. Nous attendons avec impatience de régler cette question ainsi que les questions en suspens relatives à la région de l'Abyei.

Je ne vais pas entrer davantage dans les détails, mais je tiens à souligner les points suivants. Le Gouvernement soudanais se félicite des efforts déployés par l'ONU et le Conseil de sécurité et demande à ce que les réactions concernant les différents problèmes soient tempérées et mesurées afin que les efforts en cours permettent de régler toutes les questions en suspens.

Pour ce qui est de l'État du Kordofan méridional, je m'exprime en me fondant sur mes contacts personnels et directs, et non sur les paroles de M. Menkerios. Même si le Gouvernement n'a pas encore reconnu l'accord qui ouvre l'accès humanitaire au Kordofan méridional, il est probablement sur le point de le faire. Comme l'a indiqué M. Mbeki, demain ou après-demain, des consultations auront lieu et des contacts seront établis entre les différentes parties qui se trouvent dans l'État du Kordofan méridional en vue de régler cette question en suspens. Je peux réaffirmer devant le Conseil que le Gouvernement soudanais, de la même manière qu'il est parvenu à un accord concernant la région de l'Abyei, est déterminé à parvenir à un accord concernant l'État du Kordofan méridional et toutes les autres questions en suspens.

Je vais m'arrêter là, et je vous remercie.

Le Président : Je remercie le représentant du Soudan pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à M. Gatkouth.

M. Gatkouth (*parle en anglais*) : Je suis profondément reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité afin de présenter les vues du Gouvernement du Sud-Soudan. Au nom du peuple et du Gouvernement du Sud-Soudan, je tiens à exprimer notre reconnaissance au Conseil pour l'action qu'elle ne cesse de mener pour concourir à la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

En 2005, nous avons tous accepté pleinement l'Accord de paix global comme étant le cadre et la feuille de route devant permettre de régler le conflit au

Soudan. Le Gouvernement du Sud-Soudan demeure attaché à une mise en œuvre pleine et définitive de l'Accord de paix global sous tous ses aspects. L'Accord est un acte juridique contraignant pour les parties, et nous devons tous nous employer de nouveau à le mettre pleinement en œuvre. Nous craignons que les dernières violations de l'Accord commises par le Gouvernement soudanais, qui a lancé des attaques armées et des tentatives de déstabilisation dans le Sud, refuse d'œuvrer de bonne foi à la mise en œuvre des accords existants concernant le statut final de l'Abyei, entrave les efforts visant à délimiter et à démarquer la frontière entre le Nord et le Sud et refuse d'organiser des consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, ne compromettent la naissance de deux États vivant en paix après le 9 juillet 2011.

Aujourd'hui, la situation est la suivante : les Forces armées soudanaises ont pris Abyei et en ont expulsé violemment les habitants. Les Forces armées soudanaises ont à présent porté leur attention sur le Kordofan méridional, qui est, de ce fait, en proie à un niveau de violence inquiétant, à une crise humanitaire et à des souffrances inutiles. Khartoum a récemment lancé des bombardements aériens sur Agok, où se sont réfugiées nombre de personnes déplacées de l'Abyei, et a également bombardé d'autres parties du Sud-Soudan, comme par exemple la zone de Jau, dans l'État de l'Unité.

En dépit de ce qui a été dit, il apparaît de plus en plus clairement, compte tenu de la rapidité et de l'ampleur de l'opération, que les attaques menées par les Forces armées soudanaises contre l'Abyei s'inscrivaient dans un plan délibéré conçu avant le 19 mai 2011. Si le Gouvernement du Sud-Soudan regrette l'incident du 19 mai qui a provoqué un échange de tirs entre l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et les Forces armées soudanaises dans la région de l'Abyei, le recours à la force par Khartoum dans l'Abyei a été totalement injustifiable et disproportionné. Il s'agit là d'une tentative de contourner la mise en œuvre complète et finale de l'Accord de paix global et de saisir par la force ce qui n'a pas été acquis à la table des négociations ou accordé par la sentence obligatoire d'un tribunal international.

Les conséquences humanitaires de la violence dans l'Abyei ont été catastrophiques. Les actions de Khartoum ont causé d'énormes souffrances à des civils innocents, en violation flagrante du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Des dizaines de milliers de civils Ngok-Dinka ont dû fuir leurs terres ancestrales dans l'Abyei, ce que l'ONU elle-même a confirmé. Les Forces armées soudanaises, accompagnées de milices armées misseriya, ont tué et mutilé aveuglément des civils, brûlé des maisons, pillé des propriétés et des biens – y compris des fournitures humanitaires de l'ONU – et facilité et encouragé l'influx de Misseriya dans les parties septentrionales de la zone. Nous appelons l'ONU à partager ses rapports plus détaillés sur ces violations avec la communauté internationale.

Cette tentative visant à modifier la démographie de l'Abyei par la force est inacceptable et doit cesser immédiatement. On ne peut pas laisser le Parti du Congrès national fouler les obligations juridiques que lui impose le Protocole d'Abyei de l'Accord de paix global ou les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Si les civils Ngok-Dinka ne peuvent pas rentrer chez eux, il sera très difficile d'organiser le référendum prévu par l'Accord de paix global.

Malgré cette situation troublante, je suis heureux de signaler que les parties viennent de signer un accord à Addis-Abeba en vue de garantir un retrait immédiat des Forces armées soudanaises de l'Abyei et l'arrivée d'un bataillon éthiopien chargé de protéger les civils. Dans ce contexte, nous apprécions l'appui continu du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Thabo Mbeki, et remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Hailé Menkerios, et le Premier Ministre, M. Mélès Zenawi, pour leurs efforts.

Le Gouvernement soudanais a déclaré que sa présence dans l'Abyei ne sera pas indéfinie. Il faut établir sans tarder un calendrier pour le retrait complet et inconditionnel du Nord de l'Abyei. Le Gouvernement du Sud-Soudan salue et approuve l'offre faite aux parties par le Gouvernement éthiopien concernant le déploiement de forces de maintien de la paix éthiopiennes dans l'Abyei dans le cadre d'un mandat du Conseil de sécurité et conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

L'acceptation de ce déploiement par le Gouvernement soudanais est conforme aux engagements qu'il a pris dans le cadre de l'Accord de paix global. Nous encourageons vivement le Conseil à approuver un mandat pour ces forces au titre du Chapitre VII, et à leur fournir les ressources nécessaires pour faire en sorte qu'elles soient

déployées d'ici deux semaines au plus tard, comme cela est prévu dans l'Accord.

L'Accord que nous venons de signer ne cherche pas – et en fait ne devrait pas chercher – à traiter ou à préjuger de la question du statut final de l'Abyei. Au vu des changements survenus récemment, nous avons bon espoir que cet accord servira, comme prévu initialement, à rétablir la paix dans l'Abyei, et non pas à exacerber les tensions ou à préjuger des débats sur le statut final de l'Abyei.

Dans l'intérêt de la paix, mon gouvernement a fait un certain nombre d'autres concessions sur des questions telles que le transfert de la direction du Conseil législatif de la région de l'Abyei au Parti du Congrès national, et la composition et la direction de la Commission mixte de surveillance de l'Abyei, qu'il a été proposé de mettre en place.

Au titre de cet accord, la prétention illégale du Gouvernement soudanais sur l'Abyei prendra fin. La zone de l'Abyei n'aura plus un statut administratif spécial sous la présidence de la République du Soudan, mais sera plutôt soumise à la supervision du Président du Sud-Soudan et du Président de la République du Soudan. Nous réitérons que l'Abyei appartient tout à la fois au Nord et au Sud, jusqu'à ce que la population de l'Abyei en décide autrement. Le Gouvernement du Sud-Soudan reste pleinement attaché au processus de négociation engagé sous l'égide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et à la conclusion rapide d'un accord sur le statut définitif de l'Abyei qui soit conforme aux termes de l'Accord de paix global et de la sentence de la Cour permanente d'arbitrage.

L'Accord de paix global est accompagné d'obligations cruciales qui n'ont pas encore été respectées et qui font encore l'objet d'efforts continus de mise en œuvre, comme par exemple le référendum de l'Abyei, les arrangements relatifs aux États du Sud-Kordofan et du Nil Bleu, ainsi que la finalisation de la définition et de la démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud.

S'agissant des deux zones – le Sud-Kordofan et le Nil Bleu – mon gouvernement dénonce les violentes attaques perpétrées par les Forces armées soudanaises contre les populations du Sud-Kordofan, ce qui provoqué une deuxième crise humanitaire au cours de laquelle des dizaines de milliers d'habitants de la région ont rejoint les Ngok-Dinka qui avaient fui dans le Sud. Nous nous félicitons de la condamnation que la communauté internationale a faite de ces activités et de l'assistance humanitaire qu'elle fournit aux personnes déplacées.

Nous rejetons l'affirmation insistante faite par le Gouvernement soudanais que des éléments de la SPLA se trouvant dans ces régions doivent déposer les armes ou aller dans le Sud, car cela n'est ni réaliste ni conforme aux termes de l'Accord de paix global. C'est cette position intransigeante – telle qu'exprimée dans l'ultimatum lancé récemment aux éléments de la SPLA se trouvant dans ces régions de se retirer dans le Sud d'ici le 1er juin ou de s'exposer à des représailles – qui est à l'origine des violences survenues récemment. Khartoum ne peut pas continuer à répondre aux problèmes politiques par la violence.

Nous maintenons que toutes forces déployées dans les deux zones l'ont été conformément à l'Accord de paix global en vue de constituer des unités mixtes intégrées. Dans le cadre de l'Accord de paix global, ces unités doivent rester dans les zones jusqu'après la fin de la période intérimaire. En conséquence, toute présence des forces de la SPLA dans le Sud-Kordofan et le Nil Bleu est conforme à l'Accord de paix global. Les forces en question sont des deux zones et doivent rester où elles sont. Par ailleurs, plus de 45 000 membres des forces de la SPLA des deux zones se trouvent actuellement dans le Sud, et des dispositions devront être prises en vue de leur retour dans le Nord.

Il faut répondre aux préoccupations légitimes des populations locales des deux zones, y compris de ces forces, par le biais des processus convenus dans l'Accord de paix global. Les consultations populaires comprennent non seulement un processus d'évaluation de la volonté des populations de ces deux zones, mais également des négociations avec le Gouvernement national en vue de régler les problèmes et doléances en suspens. La mise en œuvre de cette condition restante de l'Accord de paix global favorisera la paix et la stabilité tant le long de la frontière commune qu'à l'intérieur du Nord-Soudan après le 9 juillet. Nous sommes prêts à discuter avec Khartoum d'un appui à ces processus.

Entre-temps, la guerre fait rage au Sud-Kordofan. Nous demandons au Conseil de sécurité d'insister sur la signature immédiate d'un accord pour mettre fin aux hostilités. Khartoum doit également permettre aux organismes humanitaires d'avoir accès aux personnes déplacées ayant besoin d'aide. Sans une action ferme et immédiate du Conseil de sécurité, la situation au Sud-

Kordofan risque de dégénérer en un nettoyage ethnique, voire un génocide.

Il est clair que ce n'est que dans le cadre de l'Accord de paix global que la paix peut être garantie au Soudan. Ce n'est qu'à l'insistance du Conseil de sécurité sur la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global que les menaces sur la paix et la sécurité internationales pourront être évitées. Si la période intérimaire de l'Accord de paix global finit le 9 juillet, les engagements en suspens inscrits dans l'Accord de paix global à propos de l'Abyei, des deux zones et des frontières entre le Nord et le Sud gardent toute leur validité. Le règlement de ces questions est la pierre angulaire du maintien de la paix entre le Nord et le Sud, et est d'une importance critique pour la viabilité et la sécurité mutuelles des deux nations après le 9 juillet. Par ailleurs, aux termes de l'Accord de paix global, les parties se sont accordées sur le fait que sa mise en œuvre serait contrôlée par une mission des Nations Unies. Les parties sont convenues

> « que la présence et la taille de la mission de soutien à la paix des Nations Unies dépendront de l'échéancier de mise en œuvre de [l'] Accord […] et seront progressivement réduites en fonction du respect de l'échéancier, du renforcement de la confiance et de l'engagement des parties à mettre en œuvre cet Accord. »

En vertu des dispositions de l'Accord de paix global, le Gouvernement soudanais ne peut pas revenir sur sa décision d'accepter la présence continue d'une mission des Nations Unies, tant que les parties n'ont pas encore pleinement honoré leurs obligations découlant de l'Accord ou à la condition que les deux parties y consentent mutuellement.

Nous nous inscrivons en faux contre toute affirmation selon laquelle l'Accord de paix global aurait été pleinement mis en œuvre et soulignons que la présence des Nations Unies dans les trois régions de l'Abyei, du Kordofan méridional et du Nil Bleu – ainsi que dans les zones frontalières entre le Nord et le Sud – doit être maintenue en attendant le règlement final des questions en suspens ayant trait à l'Accord de paix global. En outre, le retrait de la mission des Nations Unies avant la mise en œuvre pleine et intégrale de l'Accord de paix global serait totalement contraire aux mandats existants fixés par le Conseil de sécurité et à l'engagement pris par l'ONU en tant que signataire et garant de l'Accord.

Le premier souci de mon gouvernement est d'assurer un appui continu et sans faille à l'ONU relativement aux arrangements de sécurité entre le Nord et le Sud, en particulier dans les zones frontalières. Nous redisons notre conviction que le principal objectif de l'ONU devrait être d'appuyer la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global et d'éviter un vide sur le plan de la sécurité après le 9 juillet. Nous nous félicitons que dans sa dernière déclaration présidentielle (S/PRST/2011/12), le Conseil de sécurité se soit dit favorable au maintien d'une présence mandatée par l'ONU à Abyei, au Kordofan méridional et au Nil Bleu après le 9 juillet, ainsi qu'à une assistance de l'ONU afin de permettre aux parties de gérer leur frontière au lendemain de l'indépendance du Sud-Soudan.

Dans ce contexte, nous sommes pour la solution consistant à créer une zone tampon démilitarisée entre le Nord et le Sud, récemment discutée entre les parties à Addis-Abeba. Nous soulignons que la nécessité de continuer à recevoir l'appui d'une tierce partie s'agissant de la sécurité Nord-Sud est un élément distinct qui s'ajoute aux tâches de maintien de la paix décrites dans le dernier rapport spécial du Secrétaire général sur le Soudan (S/2011/314).

Nous réaffirmons que la situation actuelle doit être abordée par le Conseil dans le contexte du cadre juridique convenu entre les parties aux termes de l'Accord de paix global. Toute tentative prématurée de s'écarter de l'Accord de paix global ne ferait qu'encourager le règlement des différends par la force sauvage, ce qui entraînerait bien entendu d'immenses pertes économiques, sociales, et surtout humaines. Par conséquent, nous invitons instamment le Conseil à demander la mise en œuvre intégrale et immédiate de l'accord sur le retrait de tous les éléments des Forces armées soudanaises d'Abyei; le retour immédiat et sous la protection de l'ONU des populations déplacées; la pleine mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord de paix global relatives à l'Abyei; la tenue des consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu; l'achèvement du processus de démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud; un cessez-le-feu immédiat au Kordofan méridional et l'accès de l'ONU et des organisations humanitaires à cette zone à des fins humanitaires.

Notre vœu le plus cher est que les deux États voisins, le Soudan et le Sud-Soudan, coexistent pacifiquement. Nous nous efforçons de construire un avenir où nos deux pays pourront coopérer, vivre en

paix et œuvrer pour la viabilité mutuelle de nos deux nations. Nous nous réjouissons à la perspective de voir le Sud-Soudan devenir membre de la communauté internationale le mois prochain et nous savons sincèrement gré des efforts que déploie la communauté internationale pour aider le Soudan et le Sud-Soudan à parvenir à la paix et à la stabilité que nos citoyens souhaitent et méritent.

Le Président : Je remercie M. Gatkuoth de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M[me] Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons d'apprendre que les parties viennent de signer un accord sur des arrangements administratifs et de sécurité provisoires pour l'Abyei et sur le retrait des Forces armées soudanaises. Il s'agit d'une nouvelle encourageante. Nous sommes vivement reconnaissants au Président Mbeki et au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine des efforts intenses déployés au cours des deux dernières semaines pour accompagner les parties dans leurs négociations.

Il faut maintenant s'atteler à cette tâche cruciale qu'est la mise en œuvre de cet accord de manière intégrale et dans les délais fixés. Le Conseil de sécurité va suivre de près le respect de ses déclarations et les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre rapide des dispositions de l'accord d'Addis-Abeba. Nous tenons à souligner combien il est urgent que les troupes éthiopiennes soient déployées dans l'Abyei, en qualité de force de sécurité intérimaire sous l'égide des Nations Unies et suivant l'échéancier approuvé par les parties.

Nous tenons également à remercier le Premier Ministre Meles Zenawi de ses efforts et de son engagement extraordinaires en vue du règlement de la crise de l'Abyei et d'avoir accepté que des troupes éthiopiennes soient déployées. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, et lui exprimer notre gratitude pour ses efforts continus et intenses tout au long de ce processus. Les États-Unis présenteront bientôt pour examen au Conseil un projet de résolution visant à autoriser la création de la force de sécurité intérimaire proposée pour l'Abyei.

Malheureusement, la situation dans l'Abyei est loin d'être la seule crise à laquelle le peuple soudanais est confronté. À moins de trois semaines de l'indépendance du Sud-Soudan, la situation au Soudan constitue une grave menace pour la sûreté et la sécurité du peuple soudanais, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil doit continuer à traiter de cette question avec l'attention et la détermination voulues.

Le 5 juin, des violences ont éclaté dans plusieurs régions du Kordofan méridional, y compris la capitale, Kadugli. Les informations reçues par mon gouvernement au sujet des combats qui se poursuivent sont effrayantes, en raison de l'ampleur des violations des droits de l'homme commises mais aussi des dimensions ethniques du conflit. Les Forces armées soudanaises ont bombardé et pilonné les zones entourant Kadugli et actuellement des frappes aériennes intenses mettent en péril la vie des civils et du personnel des Nations Unies. Une bombe est tombée à 100 mètres seulement du camp de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) à Kauda. Les Forces armées soudanaises ont menacé d'abattre les avions de patrouille de la MINUS. Elles ont pris le contrôle de l'aéroport de Kadugli et ont refusé aux avions de la MINUS l'autorisation d'atterrir – cette situation s'éternise au point que le personnel vivant dans le camp et les équipes déployées dans d'autres bases d'opérations commencent à manquer dangereusement de vivres.

Le manque d'accès laissé à la MINUS est inquiétant et injustifiable. La MINUS et les travailleurs humanitaires doivent disposer d'un plein accès, surtout en ce moment où de très nombreuses personnes ont besoin de nourriture, d'eau et d'aide humanitaire. D'après les informations fournies par l'ONU, plus de 360 000 personnes ont dû quitter leurs foyers ces six derniers mois au Soudan, dont plus de la moitié le mois passé. Environ 75 000 personnes ont fui les combats dans le Kordofan méridional. Les organisations non gouvernementales qui sont sur place sont en train d'évacuer leur personnel et une crise humanitaire de grande ampleur est en marche. Plus de 10 000 personnes ont trouvé refuge dans le camp de la MINUS à Kadugli.

Les États-Unis appellent les deux parties à faciliter l'accès pour la MINUS et les travailleurs humanitaires. Nous sommes également préoccupés par le fait que l'Armée populaire de libération du Soudan a déployé ses troupes au nord de la frontière du 1[er] janvier 1965 jusque dans le Kordofan méridional, en violation de l'Accord de paix global.

Selon d'autres informations que nous avons reçues, les forces du Gouvernement soudanais recherchent les éléments et les sympathisants des forces du Sud et en auraient arrêté et exécuté certains. D'après d'autres allégations – qui n'ont pas encore été vérifiées mais qui sont tellement inquiétantes que je me dois de les mentionner –, les Forces armées soudanaises seraient en train d'armer des éléments de la population locale et de poser des mines dans des quartiers de Kadugli. Les États-Unis condamnent tous les actes de violence, en particulier ceux qui ciblent les individus sur la base de leur appartenance ethnique ou de leur affiliation politique.

Les services de sécurité et les forces militaires auraient arrêté et exécuté sommairement des représentants des autorités locales, des adversaires politiques, des membres du personnel médical et d'autres personnes. Ces actes pourraient constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité. Nous demandons aux auteurs de ces actes d'y mettre fin immédiatement et nous exigeons qu'ils répondent de leurs crimes. Nous demandons à l'ONU d'enquêter pleinement sur ces incidents et prions le Secrétaire général de présenter au Conseil, avant la fin juin, un rapport décrivant en détail toutes les violations des droits de l'homme commises au cours des récents affrontements dans l'Abyei et le Kordofan méridional.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles des membres de l'Armée populaire de libération du Soudan auraient menacé la sécurité des personnes d'origine arabe, y compris des membres du personnel de l'ONU, dans le Kordofan méridional. Nous insistons pour que les chefs de l'Armée populaire de libération du Soudan condamnent ces actions et s'abstiennent de toutes représailles.

Le Gouvernement soudanais peut empêcher que la crise s'aggrave en cessant immédiatement ses manœuvres militaires pour désarmer le Mouvement populaire de libération du Soudan dans le Kordofan méridional, et en se concentrant plutôt sur ses efforts diplomatiques pour régler pacifiquement le conflit. Le Gouvernement soudanais doit en outre arrêter d'essayer de dissoudre les Unités mixtes intégrées, créées au titre de l'Accord de paix global, dans le Kordofan méridional. Les arrangements de sécurité pour les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu doivent être décidés de manière concertée par le biais de négociations directes au plus haut niveau, et non être dictés par l'usage de la force.

Nous appelons le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan présent dans le nord du Sud-Soudan à se mettre d'accord immédiatement sur une cessation des hostilités et à lever sur-le-champ les restrictions à l'accès humanitaire et à la libre circulation de l'ONU. Il est impératif que la violence contre les civils et que les manquements au droit humanitaire cessent, et cessent tout de suite. Les États-Unis appellent les deux parties à mettre fin au conflit et à régler les questions sous-jacentes concernant les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, de la même manière qu'elles commencent à le faire pour la région de l'Abyei.

Enfin, nous tenons à souligner qu'il est primordial que le Conseil évalue rapidement et en toute franchise la manière dont la situation évolue, et pour ce faire l'appui du Secrétariat est crucial. Il nous est indispensable pour nous permettre de déterminer et de prendre les mesures qui s'imposent afin de faire en sorte que l'ONU s'acquitte de sa mission. Les contingents qui ne sont pas disposés à exécuter leur mandat de protection des civils ne devraient pas prendre part à cette mission capitale.

Les contingents qui sont la cible d'attaques ont eux aussi besoin de nos renforts et de notre appui. Son gouvernement n'ayant pas assumé ses responsabilités, le peuple soudanais s'est tourné vers la communauté internationale pour assurer sa protection. Nous avons l'obligation de la lui fournir.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Président Mbeki et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, de leurs exposés, et saluer le travail sans relâche effectué par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en faveur de la paix au Soudan. Nous nous félicitons d'apprendre ce matin que les parties à l'Accord de paix global ont signé un accord sur des arrangements provisoires de sécurité et d'administration pour la région de l'Abyei. Il s'agit là d'un important pas en avant.

Je prends également note des déclarations que l'Ambassadeur Osman et M. Ezekiel Lol Gatkuoth ont faites au Conseil, renouvelant l'engagement de leurs gouvernements à parvenir à un règlement pacifique des questions de l'Abyei et du Kordofan méridional, ainsi que des aspects de l'Accord de paix global restés en

suspens. Le Conseil veillera à ce qu'ils honorent leurs engagements, qui doivent se concrétiser et être mis en œuvre sans plus tarder.

La signature d'un accord provisoire sur l'Abyei est une avancée nécessaire mais pas suffisante pour parvenir à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global et à la paix pour l'ensemble du Soudan, car aujourd'hui, le Conseil se réunit sur fond de violence ambiante et de menace d'un nouveau conflit. Dans le Kordofan méridional, l'escalade de la violence a provoqué le déplacement d'au moins 60 000 civils, dont 30 000 à 40 000 habitants de la ville de Kadugli. Les civils des autres zones du Kordofan méridional ont été la cible de bombardements aériens de la part des Forces armées soudanaises. Nous condamnons sans réserve ces actes, tout comme les exécutions sommaires et autres violations apparemment commises par les deux camps.

Le Royaume-Uni appelle toutes les parties à un cessez-le-feu immédiat, et demande à ce que tous les crimes perpétrés contre des civils fassent l'objet d'enquêtes approfondies et que leurs auteurs soient traduits en justice. Nous exhortons la MINUS à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de son mandat de protection des civils, placé sous Chapitre VII, et rappelons au Gouvernement soudanais la responsabilité première qui est la sienne à cet égard.

La situation humanitaire dans le Kordofan méridional est profondément préoccupante. Le Royaume-Uni appelle d'urgence toutes les parties à accorder un accès total et sans entrave à la MINUS et aux travailleurs humanitaires. Il est inacceptable que l'accès humanitaire soit restreint du fait de la fermeture de l'espace aérien, et notamment de l'aéroport de Kadugli, à l'ONU, ou en raison des barrages routiers qui sont dressés, des mines antipersonnel qui sont posées et des restrictions à la circulation qui sont imposées. Il faut de suite permettre un accès humanitaire total et prendre des mesures pour veiller à ce qu'il en reste ainsi après le 9 juillet.

Nous saluons le fait que les négociations se poursuivent à Addis-Abeba. Toutes les parties doivent s'engager à parvenir rapidement à un accord sur les nouveaux arrangements de sécurité pour l'État du Kordofan méridional, qui garantiront la sécurité de la population civile et lui permettront d'exprimer ses vues sur la gouvernance future grâce à un processus de consultation populaire crédible, comme le prévoit l'Accord de paix global. De nouveaux arrangements de sécurité doivent également être pris pour l'État du Nil Bleu. Nous appelons toutes les parties en présence à maintenir le calme.

Dans l'Abyei, nous constatons peu de changements sur le terrain. Les Forces armées soudanaises conservent le contrôle de la zone d'Abyei, en infraction à l'Accord de paix global. Elles doivent se retirer sans attendre, comme l'exige le Conseil et comme le stipule l'accord sur l'Abyei signé aujourd'hui. Pour l'instant, la situation demeure tendue. De nouveaux affrontements entre les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) ont été signalés, et la ville d'Agok a été pilonnée. Le nombre de civils déplacés s'élève à présent à plus de 100 000. Les pluies sont arrivées et l'accès humanitaire n'est toujours pas autorisé.

Compte tenu de la gravité de la situation, il est clair que les parties doivent honorer sans tarder leurs engagements au titre de l'accord sur l'Abyei. Cet accord, signé aujourd'hui à l'issue de négociations menées à Addis-Abeba, sous les auspices du Président Mbeki, prévoit le retrait de toutes les Forces armées soudanaises, de l'APLS et des autres forces. Les parties doivent aussi veiller à ce qu'un cessez-le-feu soit mis en place dans le Kordofan méridional et que de nouveaux arrangements de sécurité pour les deux régions soient fixés. Nous nous félicitons que le Président Mbeki ait confirmé que les négociations à ce sujet se poursuivent à Addis-Abeba. Les parties doivent en outre se pencher sérieusement et sans plus tarder sur la question du statut futur de l'Abyei, conformément aux dispositions de l'Accord de paix global et à la décision de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Ce point doit être réglé avant le 9 juillet, date à laquelle le Sud-Soudan deviendra indépendant.

Nous avons affirmé à maintes reprises notre conviction que la sécurité du Soudan et du Sud-Soudan serait grandement renforcée par une présence unifiée des Nations Unies à Abyei et dans les deux zones après le 9 juillet, présence qui pourrait en outre aider les parties à gérer leur frontière commune.

Les événements survenus au cours des dernières semaines montrent qu'une telle présence sera également nécessaire pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les informations selon lesquelles 6 000 personnes déplacées se sont rassemblées autour du siège de la MINUS à Kadugli pour y chercher protection mettent en évidence les

risques que la population civile encourt s'il n'y a plus de présence permanente de l'ONU après le 9 juillet. Nous sommes disposés et prêts à entamer un dialogue avec les deux parties à ce propos. Nous pensons que le maintien d'une présence internationale offre des avantages indiscutables aux deux parties en permettant le contrôle et la vérification des accords qu'elles ont passés.

Nous sommes aujourd'hui, le 20 juin, à trois semaines de l'indépendance du Sud-Soudan. Alors que le conflit gronde, nous appelons les deux parties à l'Accord de paix global à réfléchir à l'avenir qu'elles souhaitent offrir à leurs populations. La sagesse politique qui a permis la tenue pacifique du référendum le 9 janvier dernier est requise d'urgence. Les deux camps doivent renoncer à la violence et négocier en toute sincérité afin de garantir un avenir sûr et prospère à leurs États.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier le Président Mbeki et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, de leurs exposés détaillés. Je remercie par ailleurs les représentants du Soudan et du Sud-Soudan de leurs déclarations, dans lesquelles ils ont réaffirmé leur volonté de parvenir au règlement pacifique de toutes les questions en suspens relatives à l'Accord de paix global.

Aujourd'hui, nous avons reçu des informations encourageantes. Nous nous félicitons de l'accord conclu à Addis-Abeba s'agissant des arrangements temporaires relatifs à l'Abyei. Nous remercions le Premier Ministre Meles Zenawi, le Président Thabo Mbeki, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, des efforts inlassables qu'ils déploient pour aider les parties à parvenir à un accord sur la question de l'Abyei et sur les questions restant à régler concernant à l'Accord de paix global. L'Allemagne continuera d'apporter son appui à ces efforts.

L'accord concernant l'Abyei ouvre la voie au règlement des problèmes humanitaires urgents. De toute évidence, l'attention se porte maintenant sur la mise en œuvre, qui est une épreuve décisive. Le Conseil devra bien évidemment ses pencher sur la teneur et la portée de l'accord qui vient d'être conclu, notamment en ce qui concerne la force de sécurité intérimaire.

L'autre problème urgent est constitué par la situation dans le Kordofan méridional. L'escalade militaire qui a eu lieu sur place est profondément préoccupante. Nous venons de recevoir les dernières informations faisant état d'attaques aériennes, de dizaines de milliers de personnes déplacées, de maisons incendiées, d'installations des Nations Unies et des difficultés d'accès de l'aide humanitaire. Nous condamnons vivement la poursuite des combats entre les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan, notamment les bombardements aériens et les tirs d'obus d'artillerie, ainsi que toutes les attaques contre la population civile. L'obstruction et l'intimidation dont fait l'objet de personnel de l'ONU sont inacceptables et doivent cesser.

Dans le même ordre d'idées, il est essentiel d'accorder l'accès humanitaire. Nous demandons instamment aux parties au conflit de mettre fin immédiatement aux hostilités et de s'abstenir de nouveaux actes de violence. La poursuite de l'action militaire aura de graves conséquences sur le climat politique et social général au Soudan. Nous condamnons la détention vendredi dernier à Kadugli par les Forces armées soudanaises de quatre soldats de la paix qui effectuaient une patrouille pour évaluer la situation en ville, ainsi que les mauvais traitements qu'ils ont subis. C'est inacceptable.

Nous encourageons la Mission des Nations Unies au Soudan à poursuivre ses efforts afin de protéger les civils touchés par les hostilités, mission qui repose sur des positions de force crédibles. Nous renouvelons notre ferme appui à la Mission dirigée par le Représentant spécial, M. Menkerios.

Les questions restant à régler concernant l'Accord de paix global doivent résolues de manière pacifique et par la négociation, conformément à l'esprit de l'Accord. Cela exige non seulement de parvenir à un accord définitif à long terme sur le statut de la région de l'Abyei, mais également de parvenir à un accord concernant les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. C'est également le message que transmettra le Ministre allemand des affaires étrangères aux deux parties lors de sa visite au Soudan, qui doit commencer le 22 juin et qui le conduira à Khartoum, à Djouba et au Darfour.

Le Conseil de sécurité doit assumer une responsabilité sans pareille s'agissant du maintien de la paix et la sécurité au Soudan. Nous devons continuer d'apporter notre appui aux acteurs qui aspirent à la

paix et à des relations de bon voisinage. Nous devons nous unir contre ceux qui nuisent à la paix. Nous ne pouvons accepter que le retour à la violence devienne une option et que les parties se déstabilisent par allié interposé. Nous devons continuer de suivre la situation de près et de nous pencher dessus à chaque fois que l'exigent les événements sur le terrain.

M. Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier S. E. M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, de l'exposé détaillé qu'il a présenté au Conseil. Nous remercions également de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios. Nous saluons la présence à la séance de l'Ambassadeur Osman, du Soudan, et de S. E. M. Ezekiel Lol Gathuoth, du Sud-Soudan, et nous les remercions de leurs déclarations.

L'Afrique du Sud se félicite de la signature de l'accord entre le Gouvernement soudanais et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) aujourd'hui à Addis-Abeba. Nous félicitons les parties de leurs efforts soutenus et déterminés visant au règlement du conflit dans l'Abyei. Nous saisissons également l'occasion qui nous est donnée de féliciter le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, M. Mbeki, et le Représentant spécial, M. Menkerios, du travail remarquable qu'ils ont accompli pour faciliter la conclusion de l'accord intérimaire.

La détérioration des conditions de sécurité dans l'Abyei menaçait d'empêcher la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global et aurait pu annuler les progrès politiques accomplis à ce jour dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. La signature de l'Accord de paix global a mis fin à des décennies de conflit et a marqué le début d'une ère nouvelle empreinte d'espoir pour le peuple soudanais. Cet espoir a été consolidé par le bon déroulement du référendum et par les déclarations encourageantes faites par les dirigeants du Nord comme du Sud suite à l'annonce des résultats du référendum.

Aujourd'hui, cet espoir renaît à nouveau, car les parties à l'Accord de paix global, avec la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et la participation de M. Menkerios, ont conclu des accords intérimaires en vue de régler le conflit dans l'Abyei. Nous nous félicitons de l'accord auquel sont parvenues les parties concernant les arrangements administratifs temporaires dans la zone de l'Abyei, le retrait des Forces armées soudanaises et de l'Armée populaire de libération du Soudan de la zone de l'Abyei et le déploiement d'une force de sécurité intérimaire pour l'Abyei composée de contingents éthiopiens.

Ma délégation félicite le Gouvernement éthiopien, qui a généreusement accepté de déployer des contingents dans le cadre de la mise en œuvre de cet arrangement de sécurité. Nous notons que cet accord ne se substitue ni ne porte préjudice aux résultats futurs des négociations sur le statut final de l'Abyei, et nous encourageons les parties à poursuivre les négociations avec la même volonté et la même détermination dont elles ont fait preuve jusqu'à présent.

Ma délégation estime qu'il sera essentiel que le Conseil accède à la demande qui figure dans l'accord intérimaire. Pour sa part, l'Afrique du Sud fera tout son possible pour contribuer et veiller à la pleine mise en œuvre de l'accord intérimaire.

Malheureusement, ma délégation pense que les événements qui se déroulent actuellement dans le Kordofan méridional attisent les tensions entre les deux parties, menacent de faire dérailler les négociations postréférendaires et de donner lieu à une difficile période d'incertitude alors que le Sud se prépare à accéder à son indépendance. Ma délégation est gravement préoccupée par les conditions de sécurité dans le Kordofan méridional, qui, à notre avis, attisent les tensions.

Ma délégation est gravement préoccupée par la situation ainsi que par les affrontements qui ont eu lieu le 6 juin entre les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan. Nous sommes également préoccupés par la décision qui a été prise de dissoudre toutes les unités mixtes intégrées dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu et par l'instruction qui a été donnée de déployer toutes les forces de la SPLA dans les deux États au sud de la frontière.

Ma délégation est aussi gravement préoccupée par les informations faisant état des bombardements aériens provoquant des déplacements de populations civiles dans des zones telles qu'Heiban. Cette insécurité dans le Kordofan méridional a provoqué dans la région une crise humanitaire qui s'est traduite par des pertes en vies humaines, le déplacement de milliers de personnes et le retrait du personnel non essentiel de Kadugli.

Les fusillades et les pillages qui continuent de nous être signalés à Kadugli sont une source de préoccupation. Nous nous félicitons du renforcement de la Mission des Nations Unies dans la région. L'escalade de la violence et des hostilités est préjudiciable non seulement à la population de la région, qui subit les effets néfastes de la violence, mais également à la création future de deux États viables vivant dans la paix et la sécurité.

Moins d'un mois nous sépare de la proclamation d'indépendance de l'État du Sud-Soudan, le 9 juillet 2011, qui est en elle-même un exemple des mesures d'envergure prises par les deux parties afin de veiller à la mise en œuvre de l'Accord de paix global. C'est grâce à l'action collective des parties à l'Accord de paix global que nous sommes sur le point de franchir cette étape importante. Nous encourageons donc les parties à faire preuve de la même détermination et de la même volonté politique en vue de régler les problèmes de sécurité auxquels est actuellement confrontée la population soudanaise. Ma délégation se félicite des pourparlers qui se déroulent actuellement entre les dirigeants du Nil Bleu et du Kordofan méridional et qui portent sur les problèmes politiques et de sécurité survenus récemment dans ces régions.

À cet égard, nous réitérons l'appel lancé par la Conférence de l'Union africaine pendant sa session extraordinaire, dans lequel celle-ci exhorte les parties à l'Accord de paix global à n'épargner aucun effort pour surmonter les difficultés actuelles à Abyei et mener à leur terme les négociations sur les aspects pendants de l'Accord de paix global, notamment la question de l'Abyei et les arrangements postréférendaires, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan.

Enfin, ma délégation tient à signifier son appui inébranlable au représentant du Secrétaire général, M. Menkerios, et au Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour avoir facilité les négociations actuelles entre les parties à l'Accord de paix global. L'Afrique du Sud est prête à aider les deux parties à ériger deux États viables et indépendants au Soudan et à instaurer des liens mutuellement bénéfiques entre elles fondés sur la paix et le développement. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à continuer à appuyer les efforts déployés par les deux parties pour relever les défis auxquels elles sont confrontées.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je remercie l'ancien Président Thabo Mbeki et le Représentant spécial, M. Hailé Menkerios, pour leurs exposés complets et pour le travail important qu'ils réalisent. Je les félicite, ainsi que les Gouvernements du Soudan et du Sud-Soudan d'avoir conclu un accord sur l'Abyei. Nous espérons que cela permettra de mettre rapidement fin à la violence dans cette zone, afin que l'assistance humanitaire puisse reprendre sans obstacle et que les populations déplacées puissent rentrer. Nous jugeons encourageante l'évolution positive de la situation, mais ce n'est là qu'un premier pas, néanmoins décisif, vers le règlement de la question de l'Abyei. Je remercie également l'Ambassadeur Osman et M. Gatkuoth pour leurs déclarations.

Comme tous les membres du Conseil, le Portugal a été très préoccupé par la détérioration rapide de la situation dans plusieurs régions du Soudan. Nous avons exprimé notre inquiétude face aux violences actuelles, à savoir les combats dans le Kordofan méridional, qui font un nombre croissant et alarmant de personnes déplacées. Nous appuyons et encourageons sans réserve les efforts déployés par l'ancien Président Mbeki et le Représentant spécial Menkerios pour trouver une solution rapide à cette situation et mettre immédiatement fin aux hostilités.

Nous engageons instamment les parties à empêcher toute nouvelle escalade de la violence susceptible de provoquer de nouvelles pertes en vies humaines parmi les civils, à mettre un terme aux pillages, à accorder un accès humanitaire universel et inconditionnel et à respecter les accords auxquels elles ont souscrit. Nous les encourageons à poursuivre sur la voie positive qui nous a été signalée aujourd'hui afin de relancer tout le processus et de réaliser les objectifs énoncés dans l'Accord de paix global.

En effet, les derniers événements ont menacé de saper le terrain d'entente qui avait permis la tenue fructueuse du référendum dans la paix. Comme nous n'avons cessé de le répéter, nous croyons qu'il n'est dans l'intérêt d'aucune des deux parties de compromettre tout ce qui a été accompli à ce jour. Nous condamnons avec force toute action unilatérale cherchant à créer des faits sur le terrain et qui préjugerait de l'issue des négociations. Nous sommes d'avis que les liens qui existent entre le Nord et le Sud sont trop profonds et que l'échec ou le succès de l'un déterminera l'échec ou le succès de l'autre.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler les engagements pris par les deux parties que nous engageons à s'attacher avec détermination à régler leurs différends. Ce qu'il faut, c'est établir un dialogue et un engagement politique au plus haut niveau. Ainsi donc, nous nous félicitons de la reprise des pourparlers entre le Président A-Bashir et le Président Salva Kiir. Les négociations sont complexes et doivent se dérouler dans un esprit continu de compromis et de coopération. C'est le seul moyen d'assurer la viabilité des deux États.

Dans ce contexte difficile, le succès de la médiation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et de son Président, l'ancien Président Thabo Mbeki, nous semble plus crucial que jamais, comme je l'ai déjà dit. Nous appelons les parties à continuer à œuvrer avec le Groupe afin de trouver au plus vite une solution pacifique et durable au statut de l'Abyei et à poursuivre le dialogue sur toutes les autres questions en suspens.

Le Portugal se félicite de l'engagement pris par les parties soudanaises d'établir une zone frontalière commune entre le Nord et le Sud-Soudan, zone qui sera démilitarisée et soumise à une surveillance et à des patrouilles conjointes. Nous appelons aujourd'hui les parties à convenir de la localisation de cette zone et à envisager la présence d'une partie tierce le long de la frontière. Encore une fois, nous sommes d'avis que, dans ce contexte, le Nord et le Sud bénéficieraient de l'assistance de l'ONU.

Comme je l'ai déjà dit, nous condamnons avec force les combats récents qui se sont déroulés à Kadugli et Oum Dorain, et appelons les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue pour régler leurs différends dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. À cet égard, le Portugal voit d'un bon œil les négociations entre des représentants du Gouvernement soudanais et les dirigeants du Mouvement populaire de libération du Soudan des deux États. Nous demandons aux parties de définir rapidement des mesures de sécurité pour les deux zones.

Je voudrais également parler rapidement de l'horrible situation humanitaire créée par la violence. Nous sommes extrêmement préoccupés par l'impact de l'escalade de la violence sur la population civile, y compris les femmes, les enfants et les personnes déplacées. Nous rappelons que toutes les parties au conflit doivent respecter et protéger les civils et veiller à la sécurité des travailleurs humanitaires. Les parties doivent éliminer toute restriction qui ralentirait l'intervention des travailleurs humanitaires et assurer leur accès complet et sans entrave, ainsi que la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies au Soudan dans toute sa zone de mission.

Nous voudrions également faire écho à l'appel lancé par la Sous-Secrétaire générale, Mme Catherine Bragg, aux deux parties pour qu'elles autorisent l'ouverture d'un couloir humanitaire entre Kadugli et El Obeid.

Je ne saurais terminer sans exprimer le ferme appui du Portugal à la Mission des Nations Unies au Soudan et sans féliciter cette dernière pour un travail réalisé dans des conditions extrêmement difficiles.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons d'emblée à féliciter l'ancien Président Mbeki et M. Menkerios pour les succès qu'ils ont enregistré, notamment l'accord qui été signé aujourd'hui sur le règlement du conflit dans la zone de l'Abyei. Nous saluons la volonté de compromis exprimée et par Khartoum et par Djouba. Nous espérons que la signature de cet accord créera une dynamique politique positive qui permettra d'adopter la même approche pour ce qui est de la mise en œuvre de l'Accord de paix global et de la prochaine indépendance du Sud-Soudan.

Compte tenu de la situation actuelle, nous invitons les deux parties à s'abstenir de recourir à la violence et de faire tout leur possible pour résoudre la situation humanitaire.

La Fédération de Russie continue d'appuyer la présence de l'ONU au Soudan, ainsi que le travail réalisé par M. Mbeki et M. Menkerios.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'abord à saluer le Président Mbeki et M. Menkerios qui participent aujourd'hui à la présente séance, et à remercier également l'Ambassadeur du Soudan et M. Ezekiel Lol Gatkuoth pour leurs exposés actualisés sur la situation au Soudan.

Nous nous félicitons de la signature de l'accord temporaire pour l'administration de l'Abyei dont nous espérons qu'il prendra effet immédiatement et permettra de mettre fin à la grave détérioration de la sécurité au Soudan. Ces dernières semaines, voire ces derniers jours, des actes de violence inacceptables ont été perpétrés qui compromettent la transition pacifique vers la création de la République du Sud-Soudan. Nous ne pouvons que condamner énergiquement les pertes

violentes en vies humaines, le déplacement de populations et toutes violations des droits de l'homme. Ce qui s'est passé au Sud-Kordofan et dans la zone de l'Abyei est inacceptable.

La crise actuelle illustre clairement que les parties ont encore des divergences qu'elles doivent résoudre, ce qui est indispensable pour retrouver l'esprit de compromis et la volonté politique qui existaient auparavant. Nous espérons que l'accord qui vient d'être signé sera un signe positif dans cette direction.

L'accord de paix lui-même et sa mise en œuvre conséquente, la tenue d'élections générales et le référendum tenu au début de 2011 – qui a ouvert la voie à l'indépendance choisie du Sud-Soudan – indiquent que toute question, quelque difficile ou problématique qu'elle soit, peut être réglée à la satisfaction des parties.

Dans ce contexte, il faut souligner les efforts déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, chargé de mettre en œuvre les recommandations pour le Soudan afin de réunir les parties et de reprendre les négociations. Il faut souligner la direction assurée par le Président Mbeki et les autres membres du Groupe, ainsi que le rôle du Gouvernement éthiopien. Nous sommes convaincus que les accords conclus à ce jour permettront d'établir la confiance entre les parties et d'avancer vers la conclusion d'accords définitifs et durables.

À cet égard, il est impératif que les parties s'abstiennent de recourir à la violence, évitent les actes de provocation, renoncent à leur rhétorique incendiaire et renouvellent leur attachement aux négociations sur toutes les questions en suspens.

Tout aussi important est le fait de respecter la Mission des Nations Unies au Soudan et les autres organismes du système, afin de leur permettre de s'acquitter de leurs mandats respectifs dans un climat exempt de menaces contre leur sécurité.

Dans ce contexte, il est nécessaire de garantir le respect des obligations énoncées dans l'Accord de paix global et les autres accords relatifs à la sécurité, avec en priorité le retrait de toutes les forces armées de l'Abyei et la mise en place de mécanismes adéquats pour assurer la sécurité et faciliter le retour des populations déplacées.

Il est tout aussi nécessaire de mettre fin aux violences qui ont cours dans l'État du Kordofan méridional, afin de fournir une aide humanitaire à la population et de créer un climat propice à la tenue des consultations populaires prévues dans cet État. Ces consultations doivent se faire selon un processus sans exclusive reflétant fidèlement les aspirations et les préoccupations de la population, et assorti de mécanismes efficaces de mise en œuvre.

À quelques semaines de la fin de la période de transition et de la reconnaissance du Sud-Soudan en tant qu'État indépendant, nous ne pouvons pas oublier que certaines questions fondamentales de l'Accord de paix global sont toujours en suspens, comme le statut définitif de la région de l'Abyei, la conclusion satisfaisante des consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu et la démarcation de la frontière. En outre, toute une série de questions ayant trait à la période postérieure à l'Accord de paix global restent en suspens, et dans une large mesure, les relations de bon voisinage et l'avenir de la coopération bilatérale entre les deux pays dépendront de ces questions.

Dans ce contexte, la communauté internationale doit rester unie afin d'appuyer pleinement et d'accompagner les parties dans leur quête de solutions et d'engagements en vue du règlement de toutes ces questions et de l'établissement de relations harmonieuses et mutuellement bénéfiques entre deux États indépendants qui vivent en paix et coopèrent pour relever leurs défis communs. À cette fin, l'ONU et l'Union africaine ont un rôle très important à jouer, et ce, dans l'intérêt de la sécurité et de la prospérité de l'ensemble de la population.

M. Araud (France) : Je remercie le Président Mbeki et le Représentant spécial Menkerios pour leurs présentations. Comme l'ont dit le Représentant permanent du Soudan et le représentant du Sud-Soudan, la conclusion d'un accord à Addis-Abeba sur l'Abyei constitue un grand pas en avant pour mettre un terme à la crise que connaissait cette région depuis l'occupation d'Abyei par l'armée soudanaise le 21 mai dernier. C'est une bonne nouvelle.

Je salue l'engagement de l'Éthiopie, et particulièrement du Premier Ministre Meles Zenawi, qui offre une solution à cette crise en permettant le déploiement de soldats éthiopiens. Il revient maintenant aux parties, en coordination avec le Conseil de sécurité, de permettre la mise en œuvre de l'accord qui vient d'être conclu. Je me félicite que les États-Unis aient annoncé leur intention de présenter une

résolution pour permettre le déploiement des soldats éthiopiens.

La région de l'Abyei reste pour le moment occupée. Des milices armées continuent de piller les maigres ressources des habitants de la région qui ont fui pour échapper aux combats. Les membres du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) font l'objet d'intimidations, qu'il s'agisse de tirs répétés à l'arme lourde à proximité du camp de la MINUS ou encore d'entraves à la liberté de circulation.

Les informations qui nous ont été rapportées du Kordofan méridional témoignent d'une situation de guerre. Les combats qui opposent depuis le 5 juin les forces armées soudanaises aux forces de l'Armée populaire de libération du Soudan dans la région de Kadugli ont entrainé le déplacement de plus de 60 000 civils. La situation humanitaire se dégrade et les opérateurs humanitaires n'ont aucun accès aux populations en raison des restrictions imposées.

La France appelle d'urgence les parties à conclure un cessez-le-feu, à permettre la livraison de l'aide humanitaire, et à reprendre la voie du dialogue pour assurer la mise en œuvre de l'Accord de paix global et permettre à terme une juste représentation de toutes les minorités du Kordofan méridional.

Il est par ailleurs impératif que la Mission des Nations Unies actuellement présente dans cette région mette en œuvre son mandat de protection des civils, placé sous chapitre VII de la Charte. Des milliers de civils cherchent actuellement refuge auprès des Nations Unies, notamment à Kadugli. Il est du devoir de la Force d'utiliser les moyens nécessaires pour les protéger.

Si nous devons tirer un enseignement des violences dans l'Abyei et le Kordofan méridional, c'est que la paix obtenue grâce à l'Accord de paix global est précieuse, mais aussi fragile. La MINUS a appuyé les parties dans la préservation de la paix au Soudan depuis 2005. Il apparaît aujourd'hui que la présence des Nations Unies reste justifiée tant que tous les volets du plan de paix n'ont pas été mis en œuvre et que les tensions dans les zones frontalières ne sont pas apaisées. Nous invitons donc les parties soudanaises à apprécier la valeur de cette présence des Nations Unies et à engager un dialogue sur les mécanismes envisageables, au delà du 9 juillet, pour assurer un appui au maintien de la paix et faciliter ainsi la paix et la prospérité dans la région.

Le rapport spécial du Secrétaire général (S/2011/314) sur cette question constitue selon nous une base de référence pour contribuer à éviter une reprise des violences qui aurait des conséquences dramatiques pour les deux parties.

M. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Mbeki, qui dirige le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, et M. Haile Menkeros, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, de leurs exposés instructifs. Nous saluons la participation et la contribution des représentants du Soudan et du Sud-Soudan à la séance d'aujourd'hui.

Nous accueillons avec satisfaction l'accord intervenu entre les parties sur les arrangements provisoires relatifs à l'administration et à la sécurité de la région de l'Abyei. À notre avis, il s'agit d'un fait encourageant et qui présage positivement des activités et des négociations sur les questions en suspens actuellement en cours.

La Bosnie-Herzégovine appuie la poursuite des négociations entre les parties à l'Accord de paix global, sous l'égide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, et elle les encourage à négocier de manière constructive afin de parvenir à un accord sur les questions en suspens. Faute d'un règlement, chacune de ces questions pourrait avoir des incidences sur les relations entre les deux États, mais également compromettre la paix et la stabilité.

Tout en se félicitant une fois de plus des informations que nous avons reçues aujourd'hui, la Bosnie-Herzégovine est profondément préoccupée par la situation qui règne dans l'Abyei. Il est indispensable que tous les éléments militaires se retirent de cette zone pour que la paix y soit rétablie. Le statut futur de l'Abyei doit être réglé par la négociation entre les parties, conformément à l'Accord de paix global. Nous condamnons toutes les mesures unilatérales prises dans le but de créer des situations sur le terrain qui pourraient préjuger du résultat des négociations.

Nous sommes également préoccupés par la situation dans l'État du Kordofan méridional et par la poursuite des tensions dans l'État du Nil Bleu. Il est indispensable que les parties poursuivent les négociations afin de se mettre d'accord sur les arrangements politiques et de sécurité en ce qui concerne les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Entre-temps, les deux parties doivent

coopérer étroitement pour apaiser les tensions et promouvoir le calme dans ces régions.

Il est vital de garantir l'accès humanitaire afin d'aider les populations touchées et de créer des conditions propices au retour des déplacés en toute sécurité.

Compte tenu de la situation en matière de sécurité et de la question de la gestion de la future frontière entre le Nord et le Sud, il est essentiel d'établir un mécanisme qui permette efficacement de prévenir ou d'atténuer les conflits des deux côtés de la frontière après le 9 juillet. À notre avis, il est important que l'ONU maintienne sa présence dans l'Abyei et le Kordofan méridional et continue d'aider les parties à gérer la frontière après le 9 juillet. À cet égard, nous invitons les parties à conclure un accord qui prévoit une présence continue des Nations Unies en tant qu'élément central pour la stabilité et les relations futures entre les parties.

Nous appuyons pleinement les efforts de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et du Représentant spécial, M. Menkerios, pour réduire les tensions et créer un environnement sûr pour la population civile. Nous condamnons énergiquement toutes les attaques dont a fait l'objet la MINUS, et appelons les parties à respecter le mandat de la Mission et sa liberté de circulation. Il est fondamental que la MINUS reste en mesure de s'acquitter de son mandat de protection des civils au titre du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Enfin, la nature des relations futures entre les deux pays dépendra directement du règlement des questions en souffrance de l'Accord de paix global. À cet égard, nous appelons les parties à poursuivre les négociations afin de parvenir à un accord sur le statut de l'Abyei, ainsi que sur d'autres points non résolus concernant l'Accord et la période qui suivra, et de jeter les bases de relations amicales et dynamiques entre les deux États qui verront le jour après le 9 juillet.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Président Mbeki et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, de leurs exposés sur la situation dans l'Abyei et d'autres régions du Soudan. Je voudrais également remercier le Représentant permanent du Soudan et le représentant du Gouvernement sud-soudanais de leurs déclarations.

Au cours du mois écoulé, nous avons été témoins d'une grave détérioration de la situation humanitaire et des conditions de sécurité dans l'Abyei, le Kordofan méridional et les régions limitrophes. On signale plus de 100 000 personnes déplacées. Les soldats de la paix de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) ont été empêchés de mettre en œuvre leur mandat, et l'accès aux populations des organismes humanitaires des Nations Unies a également été limité.

Ces faits soulignent non seulement la précarité de la situation en matière de sécurité, mais également le manque de confiance entre les parties à l'Accord de paix global. Alors que la période de transition postréférendaire touche à sa fin, le conflit en cours pourrait être lourd de conséquences pour la population de la région, en raison du détournement par les parties de ressources déjà insuffisantes pourtant si cruellement nécessaires à la création de l'État. Il est par conséquent crucial de sortir au plus vite de l'impasse.

Nous saluons les efforts déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction du Président Mbeki et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, afin de faciliter le dialogue entre les deux parties et de proposer une série d'accords sur les questions en suspens liées à l'Accord de paix global, notamment les dispositifs concernant la sécurité de l'Abyei et les frontières, le partage des ressources pétrolières, etc. Les négociations qui ont débuté la semaine dernière ont abouti à la signature d'un accord sur l'Abyei. Nous appuyons les efforts que déploient en permanence, dans le cadre de la médiation entre les parties, le Président Mbeki et le Représentant spécial, M. Menkerios, afin de résoudre les autres questions, et nous exhortons les parties à faire montre d'un esprit de compromis et de souplesse et de volonté politique pour parvenir à un accord global. Nous apprécions en outre le rôle joué par le Premier Ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, dans le cadre des dispositifs de sécurité mis en place pour l'Abyei.

Un certain nombre de problèmes en souffrance entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan ont des racines historiques profondes et complexes. Leur règlement nécessitera de la patience ainsi qu'une démarche soucieuse des intérêts à long terme de tous les peuples de la région. Toute tentative d'imposer échéances artificielles ou idées préconçues ne peut être propice au renforcement de la confiance mutuelle entre les parties, ni à la résolution à long terme des questions en souffrance.

Nous demandons instamment à tous les acteurs concernés qu'intéressent ces questions entre le Nord et le Sud d'engager les parties à renoncer à la violence et à s'efforcer de poursuivre dans le même esprit que celui qui a présidé à la mise en œuvre de l'Accord de paix global ces six dernières années. Toute acte unilatéral, de l'ordre, en particulier, des opérations militaires, ne saurait profiter à aucune des parties. Celles-ci doivent agir avec la plus grande retenue, s'abstenir de tout acte de provocation, et veiller à ce que la MINUS soit libre de ses mouvements et puisse accéder aux populations. Elles doivent tisser des liens de coopération sur le long terme qui seront bénéfiques au Nord comme au Sud, et les aideront à entreprendre les activités de développement si pressantes. La communauté internationale, et notamment le Conseil de sécurité, doivent se tenir prêts à aider les parties à mettre en œuvre les accords auxquels elles seront parvenues. Nous espérons que l'accord sur la sécurité de l'Abyei sera avalisé au plus vite par une résolution du Conseil. Nous nous déclarons prêts à travailler à cette fin avec les autres membres du Conseil.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le président Mbeki et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, de leurs exposés. Nous avons également écouté avec attention les déclarations faites par l'Ambassadeur Osman et M. Gatkuoth.

Je voudrais souligner ici plusieurs points. Premièrement, nous accueillons avec satisfaction la signature de l'accord entre le Nord et le Sud sur les dispositifs provisoires concernant la sécurité et l'administration de l'Abyei, qui prouve la bonne volonté dont font preuve le Nord et le Sud en ce qui concerne le maintien de la paix et de la stabilité dans la région du Soudan. Nous apprécions grandement les efforts déployés par le du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction du Président Mbeki, et M. Menkerios, ainsi que le Gouvernement éthiopien, et le rôle respectif qu'ils ont joué. Nous espérons que les deux parties pourront, avec l'aide de l'Union africaine et de l'ONU, assurer la mise en œuvre concrète des accords. De son côté, le Conseil de sécurité doit fournir l'aide et l'appui nécessaires, pour assurer, en particulier, le déploiement rapide des forces éthiopiennes de maintien de la paix.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité doit inciter aussi bien le Nord que le Sud à poursuivre résolument sur le chemin de la paix en faisant preuve de calme et de retenue afin de mettre immédiatement fin aux hostilités dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu et les autres régions; à s'abstenir de toute action ou parole qui pourrait aboutir à une escalade; et à mettre intégralement en œuvre l'Accord de paix global. Nous espérons que le Nord et le Sud tireront profit de la dynamique positive actuelle pour parvenir à une solution globale aux problèmes qui préoccupent le Kordofan méridional et le Nil Bleu.

Troisièmement, nous nous félicitons de la rencontre récente organisée à Addis-Abeba entre le Président El-Béchir et le Premier Vice-Président, Salva Kiir Mayardit. Ce type d'entretiens directs entre les dirigeants est extrêmement salutaire pour éviter les malentendus, accroître la confiance mutuelle et maintenir la paix et la stabilité entre le Nord et le Sud. Le Conseil de sécurité doit encourager l'institutionnalisation de ce type de rencontres, qu'il faudrait organiser dès qu'un problème survient.

Quatrièmement, nous appuyons les efforts réalisés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction du Président Mbeki, et par le Représentant spécial, M. Menkerios, pour promouvoir l'entente mutuelle entre le Nord et le Sud en vue du respect de l'Accord de paix global, et d'une solution globale aux problèmes, notamment, de l'Abyei ainsi qu'aux autres questions relatives à l'Accord, de même qu'aux dispositifs postréférendaires.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je voudrais me joindre à mes collègues pour souhaiter la bienvenue au Président Mbeki et le remercier de son exposé fort utile ainsi que des efforts de médiation qu'il a réalisés au Soudan. Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, de son important exposé et de sa direction avisée de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Je remercie par ailleurs le Représentant permanent du Soudan ainsi que le représentant du Gouvernement sud-soudanais de leurs déclarations.

Nous avons souligné à maintes reprises au Conseil combien il importait de réduire les tensions dans la région de l'Abyei et de parvenir à un accord sur cette question tout à fait prioritaire, en ce qu'elle est déterminante pour éviter une reprise du conflit. Nous avons également insisté sur la nécessité de mener à bien les négociations sur les points encore non réglés et les questions postréférendaires. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord provisoire sur l'Abyei obtenu à la suite des négociations menées à Addis-Abeba et nous

tenons à saluer à cet égard le concours apporté aux parties par le Premier Ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, ainsi que le Président Mbeki et M. Menkerios, afin de les aider à trouver un accord. Nous nous réjouissons en outre de voir les forces éthiopiennes en ordre de déploiement rapide dans l'Abyei aux fins de la mise en œuvre de l'accord.

Nous tenons par ailleurs à saluer les progrès accomplis parallèlement en vue permis d'apaiser les tensions dans le Kordofan méridional. Nous saluons les efforts que déploie actuellement le Président Mbeki pour contribuer à régler les questions en suspens et les questions postréférendaires. Nous saluons par ailleurs les progrès accomplis en ce qui concerne le règlement des problèmes économiques et financiers.

Nous prions la MINUS de poursuivre ses consultations avec les parties concernées au sujet de la recommandation formulée par le Secrétaire général dans son rapport, tendant à ce que le mandat de la MINUS soit prorogé de trois mois, en vue de parvenir à un accord sur les questions postréférendaires et celles restant à régler concernant l'Accord de paix global, qui sont les fondements de la stabilité au Soudan et au Sud-Soudan, mais également dans l'ensemble de la région.

Pour terminer, et d'un autre point de vue, nous appelons toutes les parties au Darfour à signer le document publié à l'issue de la conférence élargie de Doha et à œuvrer sans tarder à sa mise en œuvre, d'une manière qui permettra de conclure un cessez-le-feu permanent et de régler définitivement la crise au Darfour.

M. Onemola (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria est profondément reconnaissant envers le Président Thabo Mbeki des efforts inlassables qu'il déploie pour trouver une solution durable à la crise au Darfour et au Soudan en général. Nous sommes également reconnaissants de l'impulsion donnée par M. Menkerios à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) dans des conditions extrêmement difficiles. Nous nous félicitons de la participation des représentants du Gouvernement soudanais et du Gouvernement du Sud-Soudan, et nous les remercions de leur contribution.

Rien n'assombrit plus les perspectives de relations pacifiques entre le Nord et le Sud-Soudan après de l'expiration de l'Accord de paix global que la crainte d'une reprise du conflit. Nous sommes de ce fait gravement préoccupés par les activités militaires non autorisées qui se déroulent dans l'Abyei et par les affrontements qui font rage depuis le 5 juin dernier le long de la frontière contestée entre le Nord et le Sud. Il est fait état de l'accumulation par l'Armée soudanaise d'armes lourdes dans le Kordofan méridional dans un climat ponctué d'affrontements et de tirs d'artillerie lourde. La reprise des hostilités nous paraît évidente.

La situation a clairement atteint un stade critique. Ni le Soudan ni la communauté internationale ne peuvent se permettre une reprise du conflit, qui annihilerait une grande partie des progrès accomplis depuis la signature de l'Accord de paix global en 2005. Il est donc indispensable à ce moment critique de veiller à ce que la situation ne se détériore pas davantage.

À cet égard, nous nous félicitons de la rencontre de haut niveau qui a eu lieu à Addis-Abeba entre le Président Al-Bashir et le Vice-Président Salva Kiir, mais aussi des accords qui ont été conclus aujourd'hui au sujet des arrangements temporaires portant sur l'administration et la sécurité dans la zone de l'Abyei. Nous félicitons les deux dirigeants de leur courage et de leur attachement au dialogue et à la négociation. Nous félicitons également le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dirigé par le Président Mbeki d'avoir contribué à la signature de cet accord.

Alors que nous nous félicitons de la bonne nouvelle que représente cette progression importante des parties, la véritable importance de l'accord intérimaire repose sur sa mise en œuvre. Les deux parties ne doivent à présent épargner aucun effort pour appliquer la décision de démilitariser la zone de l'Abyei, retirer tous les contingents militaires de la zone et déployer sur le territoire une force de sécurité intérimaire composée de soldats éthiopiens. En effet, l'accord doit favoriser l'intensification des délibérations stratégiques concernant les arrangements politiques et de sécurité conclus entre le Nord et le Sud. À cet égard, nous nous félicitons que le Premier Ministre éthiopien ait accepté de déployer des soldats de la paix pour faciliter la mise en œuvre de l'accord conclu entre les parties.

Le Nigéria réitère son ferme appui à la déclaration présidentielle (S/PRST/2011/12) du Conseil de sécurité en date du 3 juin, et il appelle les deux parties à s'engager résolument dans les négociations de haut niveau qui se déroulent actuellement sous les auspices du Groupe de mise en

œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Si elles se poursuivent de bonne foi, ces délibérations pourraient aboutir avant le 9 juillet à des accords sur les questions qui restent à régler concernant l'Accord de paix global et sur les questions postréférendaires.

Nous demandons instamment au Parti du Congrès national et au MPLS d'appliquer pleinement et sans attendre toutes les dispositions des accords de Kadugli. Notre volonté de bâtir une relation pacifique, équitable et mutuellement bénéfique entre le Nord et le Sud-Soudan exige que nous continuions à coopérer avec les parties à l'Accord de paix global. Nous devons non seulement les aider à définir un cadre afin de poursuivre le dialogue après le mois de juillet, mais également jouer un rôle important dans leur transformation géopolitique en deux États viables.

Les effets de la détérioration des conditions de sécurité sur la population civile ne sont que trop évidents. L'Abyei, le Nil Bleu et le Kordofan méridional ont tous les trois connu des déplacements importants de populations provoqués par de véritables situations d'urgence. Cette situation exige que soit renforcée d'urgence l'efficacité de l'aide humanitaire internationale. Nous félicitons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé et les autres organismes humanitaires des secours qu'ils apportent aux personnes déplacées et aux réfugiés.

Les parties doivent respecter les principes humanitaires et accorder à tous les personnels humanitaires un accès en temps voulu et sans entrave aux communautés vulnérables, notamment celles qui se sont réfugiées à l'extérieur du complexe de la MINUS à Kadugli. Il est essentiel de créer les conditions qui permettront un retour rapide et sûr des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers. Toutes les parties doivent par ailleurs s'abstenir de lancer des attaques contre les soldats de la paix et veiller à respecter le mandat de la MINUS.

En outre, à l'approche de l'indépendance du Sud-Soudan le 9 juillet, il importe que les parties s'abstiennent de toute mesure unilatérale. Toute action doit être réaliste et conforme à l'esprit de l'Accord de paix global et de l'accord global conclu. Toute action doit également s'inspirer des progrès accomplis à ce jour par les parties, qui doivent continuer de collaborer étroitement avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dirigé par le Président Mbeki.

Mme Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, de nous avoir fait le point de la situation sur le terrain au Soudan, et je le félicite des progrès enregistrés tout récemment. Je m'associe par ailleurs aux précédents orateurs pour souhaiter une chaleureuse bienvenue au Président Thabo Mbeki à ce débat et pour le féliciter des efforts qu'il déploie afin de promouvoir le rétablissement d'une paix durable au Soudan.

Le Brésil se félicite de l'accord intérimaire conclu concernant l'Abyei et remercie le Premier Ministre éthiopien d'avoir mis à disposition des forces de sécurité pour permettre la mise en œuvre de l'arrangement. Je suis par conséquent extrêmement heureuse que l'Ambassadeur Osman et M. Gathuoth se trouvent parmi nous aujourd'hui pour aborder certains événements importants. Je les remercie de leurs déclarations.

Les affrontements qui se sont produits dans le Kordofan méridional sont déplorables. Nous sommes également préoccupés par les informations selon lesquelles les rapatriés du Sud ne reçoivent pas une assistance suffisante et la population civile continue d'être maltraitée par l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Les attaques et les menaces qui visent les soldats de la paix, les observateurs et le personnel civil de l'ONU sont inacceptables. Nous condamnons ces actes et exprimons notre préoccupation au sujet de la sécurité du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS).

Le Brésil demande instamment aux parties d'appliquer pleinement l'Accord de paix global afin de garantir la paix au Soudan. Elles ne sauraient laisser tous les efforts déployés pour rétablir la paix s'effondrer dans la dernière ligne droite. Il est impératif que les dirigeants exercent la plus grande retenue et redoublent d'efforts pour parvenir à un accord sur toutes les questions en suspens.

Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Union africaine, sous la direction du Président Mbeki, pour calmer la situation. Nous saluons les mesures prises par la MINUS pour appuyer les négociations et renforcer sa capacité à protéger les civils dans l'Abyei et à Kadugli.

La seule façon pour le Nord et le Sud-Soudan de concrétiser la nouvelle réalité de deux États stables et viables vivant côte à côte dans la paix et la coopération c'est de régler de manière pacifique et transparente des questions bilatérales et des questions internes respectives.

Il existe dans le Nord et le Sud-Soudan une grande diversité culturelle et ethnique qui doit devenir un atout dans un environnement politique démocratique et pluraliste. Depuis des siècles, de nombreux peuples soudanais ont coexisté et coopéré dans la paix. Il n'y a aucune raison qu'ils ne puissent pas le faire à nouveau dans un avenir proche.

Le Président : Je vais faire à présent une brève déclaration à titre national.

À près d'un mois de la déclaration d'indépendance du Sud-Soudan qui marquera ainsi la fin de l'Accord de paix global, l'escalade de la violence dans l'Abyei et dans le Kordofan méridional a été un sujet de grave préoccupation. Ces violences ont provoqué la mort de nombreux civils et le déplacement massif de populations.

La conclusion de l'accord temporaire sur l'Abyei et les exposés que le Président Mbeki et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, viennent de nous faire nous rendent plus optimistes. Je remercie le Président Mbeki et M. Menkerios, et les félicite de cet accord. Nous voudrions saluer l'engagement de l'Éthiopie et du Premier Ministre, M. Zenawi, notamment la mise à disposition de troupes éthiopiennes. Nous appuyons la proposition des États-Unis de présenter prochainement au Conseil un projet de résolution. Nous saluons également l'engagement que viennent de nous exprimer et l'Ambassadeur Osman et M. Gatkuoth quant à la volonté des deux parties de continuer à rechercher un règlement pacifique de la situation au Soudan.

Nous voulons appeler les deux parties à la retenue et à l'arrêt des hostilités. Elles doivent faire preuve de volonté politique pour résoudre, dans un esprit de dialogue, la crise qui prévaut dans l'Abyei et dans le Kordofan méridional. Nous les appelons à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire qui permettra d'assister les milliers de personnes déplacées qui ont fui les affrontements. Nous invitons les parties à mettre en œuvre les conclusions auxquelles elles sont parvenues à Addis-Abeba. Le Gabon reste persuadé que l'envoi de bataillons éthiopiens dans l'Abyei, le long des frontières, permettra à la fois de juguler les tensions entre les parties et de faire respecter les accords de sécurité.

Nous encourageons les parties à saisir le créneau ouvert par le processus d'Addis-Abeba afin de créer un climat de confiance entre elles. La préservation de l'Accord politique global est essentielle. Il importe que la mise en œuvre de cet accord se poursuive jusqu'à son terme. L'appui du Groupe que préside le Président Mbeki, ainsi que le soutien renforcé des Nations Unies sont essentiels à cet égard.

Enfin, nous voulons encourager une fois de plus les deux parties à faire preuve de volonté politique et d'esprit de compromis.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Après avoir consulté le Président Mbeki et M. Menkerios, nous voudrions savoir si ces derniers souhaitent faire des commentaires supplémentaires suite aux déclarations que les États viennent de faire.

M. Mbeki (*parle en anglais*) : Nous n'avons pas d'autres observations à faire, mais bien entendu, nous sommes prêts à répondre à toute question des membres du Conseil.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Vous aurez remarqué, Monsieur le Président, que dans ma première déclaration, j'ai tenté de maintenir l'état d'esprit positif suscité par la bonne nouvelle que nous venons de recevoir d'Addis-Abeba concernant la signature d'un accord temporaire sur l'Abyei. Je ne souhaite pas rester prisonnier des événements précédant cet accord car, comme nous pouvons le constater, c'est un pas en avant en dépit de nos réserves vis-à-vis du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS).

Néanmoins, étant donné que l'autre partie n'a cessé de faire des affirmations erronées sur la situation dans l'Abyei et le Kordofan méridional, je n'ai d'autre choix que de faire état des violations commises par le MPLS dans le Kordofan méridional et l'Abyei.

Les Forces armées soudanaises sont intervenues dans l'Abyei après une très longue période où elles ont fait montre de patience et de retenue. L'ancien administrateur de l'Abyei n'a pas respecté l'Accord de paix global et n'a pas retiré ses troupes de la région

frontalière en question. Il a tenté de créer des faits sur le terrain en laissant entrer des milliers d'éléments du Mouvement et d'autres milices afin de modifier la composition démographique de la région.

Ces actions et violations ont abouti à une attaque du MPLS contre nos soldats et des membres des forces armées qui avaient été auparavant membres de l'Unité mixte intégrée, une attaque qui a fait beaucoup de morts parmi ces derniers. Lorsque les membres du MPLS ont attaqué l'Unité mixte intégrée qui comprenait nos forces armées et les forces de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), ils ont tué un grand nombre de nos soldats. Depuis, nos forces armées n'ont eu d'autre choix que d'intervenir pour faire cesser les violations perpétrées par le MPLS dans l'Abyei.

Les membres du Conseil se souviendront peut-être que nous avions déclaré que la présence de nos forces armées dans l'Abyei était temporaire après que des événements nous avaient contraints à intervenir sur le terrain. Nous avions dit également que nous nous retirerions une fois qu'un accord aurait été conclu sur des mesures de sécurité. C'est ce que nous avons fait à la suite de la signature aujourd'hui de l'accord à Addis-Abeba. Notre retrait a été le meilleur hommage rendu à la signature de cet accord. Telle est la situation dans l'Abyei.

S'agissant des derniers événements survenus dans le Kordofan méridional, le 4 juin, les forces du MPLS ont attaqué les Forces armées soudanaises et la police à Oum Dorain avant de prendre la contrôle de la ville. Le 5 juin, des éléments du MPLS s'en sont pris aux forces gouvernementales dans la ville de Talodi. Le 6 juin, le MPLS a réitéré son attaque dans la ville de Kadugli, capitale du Kordofan méridional, en vue d'en prendre le contrôle et pour, ensuite, nommer gouverneur M. Abdel Aziz Al-Hilu, chef du Mouvement, alors qu'il avait perdu les élections locales dans cet État. Ces attaques ont fait de très nombreux morts et blessés au sein de l'armée, de la police, et de la population civile innocente. En outre, des dizaines de milliers de civils ont été obligés de quitter l'État. Tout cela est à mettre au compte du MPLS.

Nous ne voulions pas entrer dans le détail de ces attaques étant donné les bonnes nouvelles qui nous sont parvenues d'Addis-Abeba, et toute la bonne volonté dont il est fait état, mais nous y sommes obligés dans l'intérêt d'une représentation correcte de la situation. Beaucoup ne saisissent pas bien ce dont il retourne. Il nous semble au passage que certains États Membres ont lu des interventions rédigées avant que nous parvienne la nouvelle de la signature de l'accord d'Addis-Abeba. Ces agissements du MPLS se répètent dans la mesure où le Conseil ne les a jamais condamnés. Ce que nous avons vu, ce sont des condamnations timides – très timides – de l'attaque des forces conjointes de la MINUS et des Forces armées soudanaises par le MPLS. N'est-il pas normal que ceux qui suivent ces événements escomptent une ferme condamnation de l'attaque d'un contingent des Forces armées soudanaises et de la MINUS, des forces des Nations Unies, sinon quelle peut être l'utilité d'une ferme condamnation? Tout cela revient à encourager la partie concernée à continuer. Et cela se solde, ici, par de nombreux morts au sein des Forces armées soudanaises.

Quoi qu'il en soit, je me dois de réaffirmer devant le Conseil que la situation dans le Kordofan méridional est maîtrisée. La situation est stable et la vie reprend son cours normal dans les principales villes de l'État. Nous avons remis les choses en ordre après ces agressions, grâce à l'intervention de nos forces armées. Nous demandons au Conseil qu'il envoie un message de fermeté au MPLS, un message de condamnation des violations perpétrées dans le Kordofan méridional, appelant à l'arrêt de la spirale de violence et au retrait des forces conformément à l'accord passé entre les deux parties. Ces violations répétées ne peuvent permettre, en effet, l'instauration de la paix et de la stabilité que nous appelons de nos vœux.

Pour terminer, je réaffirme que le Gouvernement soudanais est sincère dans sa volonté de trouver une solution radicale à la situation dans l'Abyei, dans le Kordofan méridional et dans l'État du Nil Bleu, et ce dans le cadre des efforts consentis grâce aux bons offices de M. Mbeki et des autres parties prenantes. Et je réitère notre appel à cet auguste Conseil afin qu'il appuie ces efforts pour leur permettre de porter leurs fruits. Nous appelons également l'autre partie à cesser cette guerre et à mettre fin à tout agissement de nature à nous ramener en arrière. Nous avons fait un pas en avant et nous voulons aller jusqu'au bout du chemin.

Le Président : Je remercie le Représentant du Soudan de cette déclaration complémentaire. Je crois comprendre que M. Gatkuoth souhaite prendre la parole. Je la lui donne.

M. Gatkuoth (*parle en anglais*) : Le Gouvernement du Sud-Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) sont attachés à la paix. Nous aspirons à cette paix depuis des années. Les guerres sont une mauvaise chose. Nous avons suffisamment combattu au Soudan – de 1955 jusqu'en 1972, puis de 1983 jusqu'en 2005 –, et nous avons soif de paix. Nous continuerons de rechercher la paix. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons ces appels à la paix. Le Parti du congrès national doit, au lieu de recourir à la violence, se joindre à nous pour régler pacifiquement toutes les questions en suspens. C'est la raison pour laquelle nous appelons à l'application intégrale de l'Accord de paix global.

Pour ce qui est de la question de l'Abyei, le Parti du congrès national et mon frère le représentant du Soudan savent pertinemment que la terre des Ngok Dinka a été transférée sous administration du Nord en 1905 par le Royaume-Uni aux fins de la protection des populations des Arabes qui les tenaient en esclavage. Ce transfert sous administration nordiste avait pour objectif de les mettre à l'abri de l'esclavage. À présent, si nous instaurons la paix au Soudan, il faut leur demander soit de revenir dans le giron du Sud-Soudan soit de rester où ils sont actuellement. Il est bien connu que les Misseriya sont des nomades, qui effectuent la transhumance en saison vers les pâturages de la zone : l'Abyei, mais également plus loin, au Sud-Soudan.

Dans le Kordofan méridional, il y a eu des élections dont les résultats ont été on ne peut plus clairs et mon frère le représentant du Soudan le sait très bien. Il a dit qu'Abdel Aziz Al-Hilu avait perdu les élections, mais c'est l'inverse qui s'est produit : Ahmed Haroun sait très bien qu'il a perdu les élections. Il est vrai, aussi, que les élections ont été truquées, ce qui a provoqué la colère de nombreux habitants de la région nouba du Kordofan méridional.

Sur ces questions postréférendaires, il nous faut travailler ensemble pour conclure un accord et c'est pour cela que nous avons appelé au règlement pacifique de toutes les questions en suspens, y compris le partage des ressources entres les deux pays. Nous sommes prêts à négocier un accord avec le Parti du congrès national, parce que notre intérêt est de faire la paix. Et c'est parce que notre intérêt est de faire la paix que nous voulons être sûrs que cet accord bénéficiera à nos deux pays, pour pouvoir vivre en paix, car il n'y a pas de guerre bonne.

Nous tenons également à engager le Parti du congrès national, dans le Nord, à accepter une transformation démocratique car le Nord du Soudan est également une terre de diversité. Toute proclamation par le Président El-Béchir d'un État islamique au Nord continuerait d'y causer des problèmes. Le Parti du congrès national doit changer de politique : au lieu de compter sur l'islamisation et l'arabisation du Nord, il doit se faire à l'idée que les populations, dans le Nord, sont diverses et qu'elles le resteront. Et je dis cela parce que si le Nord n'est pas stable, le Sud en paiera les conséquences.

Le Président : Je remercie M. Gatkuoth de sa déclaration. Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 50.